



DÉCLARATION LIMINAIRE CDAS du 05 juillet 2022

Monsieur le Président,

Comment ne pas commencer cette réunion par une analyse globale de la situation ?

L'annonce est officielle depuis la conférence salariale convoquée par le nouveau Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques, Stanislas GUERINI : le point d'indice sera revalorisé de 3,5% avec effet rétroactif au 01/07/2022 sur la paye d'août 2022.

Vous comprendrez que cette revalorisation est très en deçà des attentes et des besoins des agents après un quinquennat de gel inédit et avec un niveau d'inflation dont les économistes nous disent qu'il devrait perdurer.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 25% de perte de pouvoir d'achat depuis 2000, pas moins de 8% sur le seul quinquennat précédent et les choix gouvernementaux d'exclusivement relever l'indice minimum de traitement ont entraîné un tassement de la grille indiciaire sans précédent.

D'historique, du moins dans sa présentation, l'augmentation de 3,5% du point d'indice devient toute relative, au regard de tout ce que les personnels de la fonction publique ont perdu depuis 20 ans.

Il est donc impératif de redonner de l'attractivité à la fonction publique en proposant des grilles indiciaires remaniées avec des hausses significatives, traduisant des déroulements de carrières attractifs sauf à vouloir en finir avec une fonction publique de carrières !

Nous appartenons à une administration dont le savoir-faire est reconnu par tous. Le ministre ayant même été jusqu'à la qualifier d'« administration d'élite ». Elle le doit à l'implication quotidienne de ses personnels et à leur attachement hors norme au service public comme ils en ont encore fait la démonstration pendant la crise sanitaire. Mais lorsqu'il s'agit de reconnaître cet engagement les mesures peinent à dépasser les mots.

Pour manifester cette reconnaissance, d'autres actions doivent être menées ! Parmi elles, citons :

- la revalorisation de l'**IMT** (l'Indemnité Mensuelle de Technicité), véritable reconnaissance de la technicité des agents, qui, elle, ne faiblit pas !
- la revalorisation du point **ACF**, harmonisée à 55,05€ depuis la fusion de 2008 !

Ces deux volets rentrent dans le cadre de l'amélioration du **régime indemnitaire** des personnels de la DGFIP, promise par le Directeur Général dans l'accord d'octobre 2021 signé par les organisations syndicales représentatives de la DGFIP dont la nôtre. Cet engagement doit désormais être respecté et déboucher sur des améliorations concrètes pour l'ensemble des agents.

En complément, n'oublions pas de compenser les effets de l'inflation sur :

- la révision et revalorisation des barèmes et indemnités en matière de logement, de remboursement des repas, nuitées et kilomètres
- l'augmentation de l'allocation de télétravail et son déplafonnement

Le Var, comme beaucoup de départements du littoral, propose un cadre de vie certes agréable, mais très onéreux. Vous comprendrez donc que cette question financière ne soit pas une simple question politique ou budgétaire, mais reflète une réalité quotidienne pour les agents.

Agents qui à ce jour, refusent de se triturer les méninges : ils veulent simplement pouvoir travailler dans de bonnes conditions et avec suffisamment de personnel !

Concernant justement les **emplois**, nous avons une simple question :

Jusqu'à quand la DGFIP sera-t-elle considérée comme le 1^{er} pourvoyeur de suppression d'emplois de la fonction publique d'État au nom d'une exemplarité que plus personne ne suit ?

Pensez-vous que notre famélique éléphant puisse encore avancer ?

Ou au contraire, osez-vous un véritable changement, celui consistant à ne plus imposer ces éternelles et répétitives suppressions d'emploi, de redynamiser nos services, de se battre pour sauvegarder nos missions et redonner aux agents la fierté d'y travailler plutôt que de continuer à les décourager ?

Autant de questions pour lesquelles les personnels attendent des réponses !

L'action sociale ne fait malheureusement pas exception, dans ce tsunami de réformes ! EPAF, gouvernance, réseau, prestations ... On change tout !

Le devenir de notre action sociale est aujourd'hui très inquiétant ! De nombreuses difficultés, pourtant prévisibles, viennent perturber les réformes structurelles imposées par le ministère. Il n'est cependant jamais trop tard pour reconnaître ses erreurs !

Car la mise en œuvre du volet réseau de la réforme ne peut qu'entraîner perplexité !

Alors que des départements sont en déficit de délégués, on nous parle de maintien d' « un guichet de proximité dans tous les départements », un délégué de proximité pouvant être compétent, sous prétexte de professionnalisation, sur 2 départements sans que ceux-ci soient obligatoirement limitrophes ! Et tout cela sous la coupe d'un responsable régional animateur ?

FO FINANCES 83 réaffirme la nécessité d'une politique d'action sociale ministérielle ambitieuse et de qualité dotée, d'une part d'une action sociale départementale aux effectifs et aux moyens en adéquation avec les missions et les actions qui leur sont dévolues, et d'autre part, d'un budget à la hauteur des besoins des agents !

Nous espérons d'ailleurs fortement que le budget du CDAS varois suivra l'évolution de celui de la SRIAS PACA, qui affiche en prévisionnel une augmentation de 32% environ en 2023 par rapport au budget de 2022 !

Concernant l'EPAF, pouvez-vous nous indiquer où en est le processus de cession des 14 résidences ? Car la gestion immobilière et sécuritaire de centres fermés coûte cher !

Nous vous rejoindrons cependant sur un point : La mauvaise communication sur les prestations d'action sociale demeure un handicap pour tous les acteurs et en premier lieu les agents, bien souvent ignorants des possibilités offertes pour en bénéficier, quand ce n'est pas de leurs existences.

Et bien souvent, ce n'est que grâce à l'intervention des acteurs de la délégation départementale, véritables acteurs de proximité au rôle primordial, que les agents arrivent à trouver des solutions !

**Le Service public a une longue histoire;
FO, avec les agents qui lui sont attachés, fera
tout pour lui donner un avenir.**